

Chant et danse : des passions à vivre intensément

mardi 29 juin 2010



Entretien

Gervais Morillon, directeur du centre artistique Georges-Delerue, explique l'institut musical de Vendée (IMV) et l'institut art et danse en Vendée.

Quelle est la philosophie des deux instituts ?

Basée à Saint-Laurent-sur-Sèvre, notre équipe a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours artistique en partenariat scolaire avec Saint-Gabriel-Saint Michel. Nous voulons les aider à se construire eux-mêmes et leur permettre de vivre une harmonie entre scolarité et pratique du chant ou de la danse.

Concrètement ?

Les deux structures sont proches et différentes dans leur fonctionnement. Pour l'IMV, les jeunes suivent un cursus de classes musicales à horaires aménagés (CHAM) avec 6 h 30 de chant par semaine de la 6^e à la 3^e, cela devient une option en lycée. L'IADV propose de la 6^e à la 3^e, 3 à 4 h de danse par semaine en aménagement d'horaires. En lycée, c'est 2 h minimum avec préparation au bac.

Le programme ?

Le répertoire de l'IMV va du baroque au contemporain. Sur l'ensemble du cursus, le jeune aura vécu toutes les époques musicales et pratiqué les différents styles musicaux. Tous les ans une rencontre avec un chœur étranger, Allemagne, Belgique, Espagne, etc., complète la formation. L'IADV aborde la technicité de la danse. Des ateliers de création favorisent la pratique de la danse moderne, contemporaine et classique. Sans oublier, la culture musicale, les cours d'anatomie afin de gérer au mieux son corps et le travail avec des chorégraphes de renom.

Quels sont les atouts de telles formations ?

L'expérience nous montre un épanouissement du jeune au travers de sa passion reconnue. Il vit une vraie vie d'artiste faite de représentations publiques, de travail avec des personnalités de renoms ou sociétés de spectacles reconnues. C'est un plus indéniable pour son avenir car son parcours lui fait développer beaucoup de qualités, un esprit ouvert, une responsabilisation, etc.

L'intégration ?

Aucun frein au recrutement, l'intégration est même possible en cours de cursus. Nous effectuons des tests d'entrée afin de mesurer le degré de motivation du jeune. Contact : 02 51 64 60 06 ou contact@choeurimv.com, www.choeurimv.com